



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAC

Question écrite n° 49914

Texte de la question

M. René Couanau appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les inquiétudes des producteurs d'œufs, conséquences du rapport élaboré par la section bien-être des animaux du Comité scientifique vétérinaire sur les poules pondeuses remis à la commission en novembre 1996. La commission devrait prochainement proposer au conseil des ministres de l'agriculture une modification des normes actuelles en vigueur depuis le 1er janvier 1995. La commission se proposerait de relever les normes techniques, notamment la surface de cage minimale par poule. Selon les producteurs français concernés, de nouvelles normes aboutiraient à ne plus rendre compétitif l'élevage en cage et favoriserait les importations en provenance de pays tiers qui n'auraient pas les mêmes contraintes. Il lui demande de lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Couanau René](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49914

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1467